

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7323694501**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7323694501>

Cette annonce a été mise en ligne le **23 mars 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **15 - CANTAL**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-FLOUR (15) du 21 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Holding Financière TEISSEDRE, en abrégé H.F.T.,

Siège : 17 Rue Henri Rassemusse, 15100 ST FLOUR

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AURILLAC,

Capital : 360.000 euros

Objet : La souscription, l'acquisition et la gestion de titres de participations et autres valeurs mobilières, la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations, la définition exclusive de la politique du Groupe qu'elle constitue avec sa ou ses filiales dont elle assure la gestion, l'animation et le contrôle, l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers, la fourniture de toutes prestations administratives, de services ou de conseil à toutes entreprises, et particulièrement à ses filiales et aux sociétés de son groupe, notamment en matière de direction et de gestion, notamment financière, de stratégie, d'informatique, de recherche et de développement, de gestion et d'organisation des ressources humaines, de prestations de services communs tels que gestion des baux, des assurances..., l'achat, le stockage et la vente de

matières premières ou autres auxdites entreprises, ou filiales et sociétés dépendant du groupe,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Charles TEISSEDRE, demeurant 11 Rue Henri Rassemusse, 15100 SAINT-FLOUR,

Directeur général : M. Bruno TEISSEDRE, demeurant 42 rue du 8 Mai 1945, Lotissement LES HAUTS DE CAMIOLS, 15100 SAINT-FLOUR.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

